



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 2963

Texte de la question

BAISSE DU CHOMAGE

M. le président. La parole est à M. Yves Censi, pour le groupe UMP.

M. Yves Censi. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, le chômage recule dans notre pays. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Le chômage des jeunes a commencé à refluer, de même que le chômage de longue durée, qui recule de façon considérable. Oui, le chômage baisse, depuis maintenant plus d'un an, et il s'agit probablement du défi le plus important que les Françaises et les Français sont en train de relever. C'est une réalité tangible vécue par plus de 340 000 personnes, qui ont retrouvé le chemin du travail,...

M. Maxime Gremetz. Ce n'est pas le chômage qui recule, c'est l'emploi !

M. Yves Censi. ...et par autant de familles qui ont retrouvé le chemin de leurs ambitions.

Cela n'est pas le fruit du hasard. Cette baisse résulte de la mobilisation de tout votre gouvernement pour l'emploi de nos compatriotes qui est, pour reprendre les termes du Président de la République, " la priorité absolue que nous partageons tous ". L'efficacité du plan de cohésion sociale, la relance de l'apprentissage ou bien encore le développement des services à la personne, sont la marque de cette volonté.

M. Maxime Gremetz. Ah !

M. Guy Teissier. Eh oui, monsieur Gremetz ! Ça vous ennuie !

M. Yves Censi. Les contrats d'avenir et les contrats d'accompagnement vers l'emploi connaissent aujourd'hui un succès réel, tout comme le CNE, qui a répondu aux préoccupations des toutes petites entreprises.

M. Maxime Gremetz. Eh oui ! Les contrats machins !

M. Yves Censi. Nous avons eu confirmation, ce matin, que le chômage a reflué à son plus bas niveau depuis 2001. C'est un succès pour les Français, pour votre gouvernement et pour toute notre majorité !

(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Aussi, monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous faire part de votre volonté, et bien sûr de sa traduction concrète, pour transformer ce succès en une victoire pour tous ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Dominique de Villepin, *Premier ministre*. Monsieur Censi, c'est vrai, l'emploi est la priorité absolue du Gouvernement, et, vous l'avez dit, nous avons des résultats : 30 000 chômeurs en moins au mois de septembre, 340 000 en moins en un an et demi ;...

M. Maxime Gremetz. Et combien d'intérimaires en plus ?

M. le Premier ministre. ...un taux de chômage qui est passé de 10,2 % à 8,8 %. Nous sommes sur la bonne voie. Mais nous ne nous satisfaisons pas de ce résultat. L'objectif est bien de passer sous la barre des deux millions de chômeurs, soit en dessous d'un taux de chômage de 8 % en 2007.

M. Maxime Gremetz. Avec des intérimaires ! Aucune perspective !

M. Guy Teissier. Gremetz, chut ! Au coin !

M. le Premier ministre. Notre politique est pragmatique. Avec Jean-Louis Borloo et Gérard Larcher, nous mobilisons tous les moyens en faveur de l'emploi marchand, de l'emploi aidé, de la modernisation du service

public de l'emploi, d'une politique active dans le secteur des services à la personne et dans le domaine du logement, avec en même temps un engagement sans précédent, résolu, en faveur du désendettement de notre pays. C'est une grande première pour la France.

M. François Hollande. C'est une mystification dans les deux cas.

M. le Premier ministre. Pour consolider la baisse du chômage, nous voulons mieux accompagner le parcours professionnel de l'ensemble des Français, en particulier de ceux qui rencontrent le plus de difficultés. Il y a encore trop de femmes qui subissent des temps partiels ou qui travaillent en horaires décalés.

M. Maxime Gremetz. Qu'on leur impose !

M. le Premier ministre. La loi sur l'égalité salariale entre les hommes et les femmes a apporté une première réponse, mais nous devons aller plus loin. Il y a trop de jeunes qui passent d'un emploi à l'autre, sans trouver la stabilité nécessaire pour pouvoir construire leur vie.

M. Maxime Gremetz. Intérim ! Intérim !

M. Guy Teissier. Gremetz, chut !

M. le Premier ministre. Le service public de l'orientation et le développement de l'apprentissage facilitent désormais le choix et l'accès à l'emploi. Il y a encore trop de seniors qui sont écartés de l'emploi alors qu'ils voudraient continuer à travailler.

M. Maxime Gremetz. On les licencie !

M. Alain Néri. Et il y a trop de RMIstes aussi !

M. le Premier ministre. Avec les partenaires sociaux, nous avons établi un plan d'action pour consolider l'emploi des seniors et faciliter leur embauche.

Pour aller plus loin, nous avons fait le choix du dialogue et de la concertation.

M. François Hollande. Le CPE !

M. le Premier ministre. Comme je m'y suis engagé, je réunirai au mois de décembre la conférence sur l'emploi et sur les revenus, avec les partenaires sociaux. Nous mettrons sur la table toutes les questions essentielles en matière d'emploi.

M. François Hollande. Ça ne restera qu'un débat !

M. le Premier ministre. Je souhaite que cette conférence permette d'élargir les réponses au sujet des préoccupations majeures que sont le SMIC et l'emploi peu qualifié, la prime pour l'emploi, la précarité et les inégalités salariales. De mémoire de dirigeant, je ne crois pas que l'ensemble de ces questions du revenu et de l'emploi aient fait l'objet d'un véritable débat sur la place publique. C'est une véritable innovation.

M. François Hollande. Ça en restera là !

Mme Martine David. Nous voilà rassurés, monsieur le Premier ministre !

M. le Premier ministre. En matière d'emploi, notre pays est capable d'apporter des solutions nouvelles, dans un esprit de dialogue. C'est le défi que nous devons, tous ensemble, relever tous les jours. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Yves Censi](#)

Circonscription : Aveyron (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2963

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er novembre 2006